



Moniteur Sportif Initiateur Kayak

2026

Informations générales

Référence de la formation : **CKI.2026.1**

Coordinateur : [Annick De Vries](#)

La formation se déroule en internat, au Centre Adeps de Péronnes-Lez-Antoing, Avenue du Lac 56, 7640 Antoing, du lundi 19 au jeudi 22 octobre 2026.

Une journée consacrée à la formation en eau-vive et une session « esquimautage » en piscine seront ajoutées hors-session afin de compléter la formation. Nous attendons les dates d'accès à la piscine de Charleroi pour communiquer le moment choisi.

Si vous avez déjà le brevet « Moniteur Sportif Animateur », la formation Initiateur s'étalera du mercredi 21 au jeudi 22 octobre, en plus de la journée eau-vive et de la session en piscine.

La présence aux cours est obligatoire.

Les candidats doivent disposer de leur propre équipement individuel (gilet de sauvetage, casque, pagaie) et, dans la mesure du possible, de leur propre embarcation.

Le programme de la session pourra être modifié en cas de force majeure. Le cas échéant, les candidats inscrits seront prévenus personnellement.

Critères d'accès

L'âge minimum d'accès à la formation est de 16 ans au début de la formation.

Pour des raisons d'assurance, l'affiliation à un club membre de la Fédération Francophone de Canoë (ou membre d'une autre fédération de canoë-kayak dépendant de l'International Canoe Federation) est un prérequis indispensable pour une participation aux cours spécifiques. La liste des clubs affiliés à la FFC est disponible sur www.ffckayak.be.

Le candidat doit posséder un niveau technique au minimum équivalent à celui demandé pour le Pass PROgression Kayak 3 étoiles.

Droits d'inscription et d'homologation

Les droits d'inscription et d'homologation s'élèvent à 100 €.

Ces droits couvrent la formation théorique et pratique par des formateurs brevetés et l'homologation du brevet par l'Adeps. Ils ne couvrent pas l'internat au Centre Adeps. Celui-ci est également à prendre en charge par le candidat. Le montant sera renseigné par le secrétariat après inscription et selon la formule choisie.

Procédure d'inscription

1. Renvoyer, avant le 1^{er} Octobre 2026, la fiche d'inscription jointe, par courriel ou courrier postal, à l'adresse suivante :

[Annick De Vries](mailto:ffckayak.be@gmail.com)

Assistante administrative

[Paardenmarktstraat, 86](#) à [3080 Tervuren](#)

ffckayak.be@gmail.com

2. Effectuer, pour le 1^{er} octobre 2026 au plus tard, le paiement des droits d'inscription et d'homologation par un virement bancaire de 100 € au compte suivant :

IBAN : BE 77363115381742 BIC : BBRUBEBB

au nom de la Fédération Francophone de Canoë.

En communication de votre virement, veuillez indiquer votre nom et prénom ainsi que le code de la formation « CKI.2026.1 ».

La réception du paiement avalise l'inscription définitive.

Renseignements additionnels

- Les candidats ayant déjà le brevet Moniteur Sportif Animateur qui souhaitent suivre la formation avec le niveau Moniteur Sportif Initiateur, doivent uniquement s'inscrire à la formation Initiateur.
- Les candidats n'ayant pas encore le brevet Moniteur Sportif Animateur et souhaitant suivre la formation Moniteur Sportif Initiateur, doivent uniquement s'inscrire à la formation Initiateur.
- Les candidats souhaitant participer à la formation Initiateur pourront poursuivre le séjour en participant au stage FFC les autres jours de la semaine, selon s'ils sont déjà détenteur du brevet Animateur ou non.

Pour tout renseignement complémentaire, prière de prendre contact avec le coordinateur de la formation :

Annick De Vries

+32 472 048 357

ffckayak.be@gmail.com